

Travailleur psycho-médico-social

DESCRIPTION DE FONCTION

ENTITE : Centre Public d'Action Sociale – Crèche DoRéMi

GRADE : Niveau B1

LIENS HIERARCHIQUES : Sous l'autorité de la Directrice de la Crèche

Ce document est une liste non-exhaustive des activités de l'agent et est susceptible d'évoluer en fonction du travail et des exigences du terrain.

1. Mission

Conjointement avec la Direction, elle (il) met en œuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité. Elle (il) soutient et participe à la mise en œuvre du projet d'accueil, son évaluation et son évolution. Elle (il) met en œuvre une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité. Elle (il) s'assure que les pratiques éducatives, les comportements soient en conformité avec le projet d'accueil, le code de qualité et la convention internationale des droits de l'enfant. Elle (il) apporte un soutien aux puéricultrices dans la prise en charge quotidienne des enfants ainsi qu'en ce qui concerne des problématiques particulières.

1. Activités principales

Il/elle participe au projet d'accueil et au suivi des missions de la crèche	<ul style="list-style-type: none">- Veille à la mise en œuvre des réponses aux besoins des enfants et des familles : familiarisation, respect du rythme, autonomie, liberté de mouvement, etc.- Veille à la mise en œuvre du projet d'accueil dans une logique de soutien à l'équipe et dans la recherche permanente de qualité de l'accueil- Conçoit, élabore et fait vivre des outils à destination du personnel d'accueil des enfants- Informe la Direction et l'équipe de tout changement pouvant avoir une conséquence significative sur les conditions de l'accueil des enfants- Accompagner les membres de l'équipe en vue de soutenir la motivation et la cohésion- Participer aux réunions d'équipe
Il/elle conseille, oriente et soutient le personnel d'accueil	<ul style="list-style-type: none">- Observe, analyse, évalue et ajuste les pratiques éducatives dans un souci du bien-être de l'enfant et de la collectivité- Amène les équipes à se questionner, donner du sens et apporter un regard réflexif sur leurs pratiques- Participe à la réflexion sur l'adéquation des infrastructures, des équipements, à l'aménagement des espaces en cohérence avec le projet d'accueil- S'informe des modalités et des recommandations de l'ONE et propose les aménagements nécessaires pour le bien-être des enfants- Favorise un accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur individualité et de leur contexte familial- Met en place des processus et des bonnes pratiques afin de répondre à des problématiques particulières- Conseille et oriente les parents
Il/elle crée des partenariats au profit des enfants	<ul style="list-style-type: none">- Collabore avec les différents partenaires internes à l'Institution- Collabore avec les différents partenaires externes (Bibliothèque, SAJ, AVIQ, organismes de formation, centre culturel, etc.)- Participe ou initie un travail en réseau- Propose et met en œuvre des projets internes

	- Assure la mise en œuvre et le suivi des projets intergénérationnels avec les résidents de la maison de repos du CPAS
--	--

3. Compétences et connaissances

Critères généraux	Développement
1. La qualité du travail accompli	- Travaille méthodiquement ; - Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail) ; - Travaille de manière précise et rigoureuse.
2. Compétences	- Maîtrise les différentes réglementations relatives à sa fonction ; - Sait rechercher de l'information.
3. L'efficacité	- Perçoit globalement les situations ou les problèmes ; - Est autonome dans ses domaines de compétence ; - Est capable d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés.
4. La civilité	- S'adresse aux parents, aux enfants et aux collègues avec considération et empathie ; - S'adapte à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs ; - Maîtrise son comportement en toute circonstance.
5. La déontologie	- Fait preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction ; - Adhère aux objectifs de l'institution ; - Respecte les procédures mises en place au sein de l'institution ;
6. L'initiative	- Agit, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction ainsi qu'à faire face à une situation imprévue ; - Propose des projets ou des actions visant à améliorer l'efficacité de l'entreprise.
7. L'investissement professionnel	- S'investit dans son travail ; - Tisse des réseaux d'intervenants susceptibles d'apporter une plus-value au CPAS.
8. La communication	- Veille à communiquer de manière claire avec ses collègues et sa hiérarchie ; - Adapte sa communication en fonction de son interlocuteur ; - Analyse et synthétise des informations ; - Possède un esprit critique ; - Communique aisément à l'oral et à l'écrit.
9. La collaboration	- Collaborer avec ses collègues et contribue au maintien d'un environnement agréable ; - Développe son réseau au niveau de l'ONE ; - Sait négocier avec des partenaires aux intérêts contradictoires

4. Compétences particulières

- Très bonne connaissance des aspects psycho pédagogiques et physiques du développement de l'enfant
- Respect de la déontologie et de l'éthique, application des règles applicables aux CPAS, application des règles et des procédures en vigueur dans l'institution.
- Connaissance informatique des logiciels de bureautique
- Il (elle) dispose d'un permis B.

